

ANNEXE 3 : Grille-Critères de sélection et modalités de notation

Thèmes	Critères	Coefficient pondérateur	Cotation (1 à 5)	Total
Appréciation de la qualité du projet 40%	Description du public et modalités de son recrutement sur le territoire	4		
	Localisation géographique prévisionnelle du local ACT et des logements, conditions d'installation et d'accessibilité des logements	3		
	Fonctionnement de la structure et organisation de l'accompagnement individuel et de l'accès et maintien dans les logements	4		
	Coordination/collaboration formalisée et partenariats	4		
	Equipe médicale, sociale et de l'hébergement	4		
	Qualification et formation du personnel	3		
	Modalités et outils de recueil et de traitement des données d'évaluation et de suivi, en tenant compte de la nécessité d'outils nomades	2		
Appréciation de l'efficience médico-économique du projet 20%	Sincérité et soutenabilité du budget proposé en exploitation et en investissement	5		
	Respect et optimisation de l'enveloppe budgétaire disponible	4		
	Efficience globale du projet	3		
Appréciation de la capacité à faire du promoteur 30%	Expérience dans la prise en charge du public cible	4		
	Expérience dans la gestion d'un établissement médico-social et expérience dans la mise en œuvre de projets d'innovation sociale ou médico-sociale	4		
	Projet co-construit avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire	4		
	Connaissance du territoire et des principaux acteurs	3		
	Faisabilité du calendrier du projet et délai de mise en œuvre du projet	3		
Appréciation de la pertinence des critères d'évaluation 10%	Prise en compte des critères de suivi et d'évaluation selon le plan proposé par le niveau national	2		
	Calendrier d'évaluation	2		
	Modalités de pilotage de la démarche d'évaluation	1		
	Modalités de recueil des critères d'évaluation proposés	1		
	Total	60	/5	/300